

# Médecins : de nombreux changements en 2026 pour les libéraux



© 2026 Les Echos Publishing

Une nouvelle série de mesures issues de la convention médicale 2024-2029 entrent en application en 2026, entraînant un investissement supplémentaire de 340 M€ de la part de l'Assurance maladie. Ainsi, de nouvelles revalorisations ciblées sont prévues, par exemple les consultations des enfants de moins de 2 ans et les examens obligatoires (+1 €), les autres examens obligatoires réalisés entre la naissance et l'âge de 2 ans (+5 €), la consultation d'un gériatre (+5 €), la consultation de référence coordonnée en santé mentale (+2 €) ou encore la majoration pour les moins de 25 ans (+6 €).

## Une aide à l'installation pouvant atteindre 10 000 €

Trois nouvelles consultations longues pour les patients de plus de 80 ans voient également le jour, à savoir celles relatives au retour à domicile après une hospitalisation, à l'ouverture d'un dossier d'accompagnement social (APA) pour favoriser le maintien à domicile et à la révision des traitements pour les patients polymédiqués, qui sont valorisées à hauteur de 60 €. Il est aussi désormais possible de cumuler la rémunération d'une consultation et celle de

certaines actes techniques lorsqu'ils sont effectués au cours du même rendez-vous. Autre mesure nouvelle : pour pallier le départ de professionnels à la retraite, les médecins libéraux qui s'installent pour la première fois dans une zone sous-dotée pourront bénéficier d'une aide ponctuelle et automatisée pouvant atteindre 10 000 €.

Pour en savoir plus : [ameli.fr](https://www.ameli.fr)

© 2026 Les Echos Publishing